

PLUH

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Dossier d'Approbation


## REGLEMENT GRAPHIQUE INTERCOMMUNAL

Informations et obligations diverses  
Echelle 1/30 000<sup>ème</sup>

Vu pour être annexé à la délibération du 09 avril 2021  
Pour la Communauté de Communes du Pays Sabolien  
Le Président



Siège social : 2 rue Alain Bombard / 44 821 SAINT-HERBLAIN Cedex / 3 02 40 76 56 56  
Agence Bretagne : 6 rue de Portreux / 29 200 IRESST / 3 06 43 57 32 29  
E-mail : contact@futur-proche.fr / www.futur-proche.fr



- Zone de protection au titre de l'archéologie
- Bande de recul des constructions
- Classement sonore des infrastructures de transport terrestres
- Risque minier et cavité souterraine :**
- Fort
- Moyen
- Faible
- PPRNI - Risque inondation :**
- Fort
- Moyen
- Faible

Les superficies affichées ou extraites du zonage résultent d'un calcul graphique et ne peuvent en aucun cas avoir la précision et l'usage d'un bornage